



CLASSIQUES
GARNIER

RÉZEAU (Pierre), « Compte rendu », *Cahiers de lexicologie*, n° 49, 1986 – 2, p. 145-147

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4302-2.p.0147](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4302-2.p.0147)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTE RENDU

Trésor de la langue française au Québec. Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation sous la dir. de Claude Poirier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, XLII+170 p.

Dans le flot actuel des dictionnaires de tous ordres, qui charrient le meilleur et le pire, ce volume marque d'une pierre blanche une étape importante de la lexicologie et de la lexicographie québécoises ; mieux encore, par certains aspects de sa méthode, il apporte à la langue française en dehors du Québec, et particulièrement en France, beaucoup d'éclairages nouveaux, fondés sur une méthode exemplaire.

L'Avant-propos (p. IX-X) trace à grands traits la genèse de l'entreprise, soulignant notamment la suggestion pressante faite voilà trente ans par Mgr P. GARDETTE lors d'un séjour au Québec : frappé par cette "langue très attachée à ses origines" en même temps que "hardiment novatrice", ce dernier avait tracé une esquisse "Pour un dictionnaire de la langue canadienne" (*Revue de ling. romane* 18 (1954), pp. 85-100). Mais le projet n'a pu être formulé que vers 1970 et précisé en 1977, grâce aux travaux novateurs et exemplaires de Marcel JUNEAU, encouragé par son maître, Georges STRAKA (voir notamment M. JUNEAU, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, 1977, 278 p., qui constitue la charte de fondation de l'entreprise).

Dans une Introduction claire et directe, Claude POIRIER, l'actuel directeur, présente le projet (pp. XI-XXVI) et ce volume d'essai (pp. XXVI-XXVII). Le *Dictionnaire* se veut différentiel, *i.e.* qu'il retient les traits du québécois qu'on ne retrouve pas dans le français standard, ce dernier étant défini comme "l'ensemble des emplois qui sont présentés sans mention restrictive sur les plans géographique et historique dans les dictionnaires du français contemporain et qui constituent, de ce fait, la norme la plus généralement admise du français". La période traitée est celle "qui s'étend de l'arrivée des premiers colons en Nouvelle-France jusqu'à nos jours" et l'orientation historique et étymologique de l'ouvrage répond non seulement à une exigence scientifique mais correspond en même temps à une recherche d'identité de la communauté linguistique québécoise. L'aire géographique couverte étant essentiellement celle du Québec, on peut se demander si d'autres communautés de langue française au Canada ne risquent pas de se sentir un peu frustrées. Une double réponse est mise en avant : le fonctionnement souvent très

différent du français dans les autres régions et la nécessité de s'en tenir à des limites raisonnables de nomenclature. Mais en fait le *Dictionnaire* fera une place à des emplois acadiens ou ontariens par exemple, dans la mesure où ils peuvent s'inscrire naturellement dans la structure de tel ou tel article ; des entrées pourront être consacrées à certaines régions "linguistiquement acadiennes mais politiquement québécoises". Sans les combler pleinement, ces perspectives devraient rassurer les membres de ces communautés.

Les sources du *Dictionnaire* constituent un éventail qu'aucun dictionnaire de langue française n'a déployé de façon aussi systématique, puisque en dehors de sources classiques (documents d'archives, journaux, oeuvres littéraires etc.) sont mis à contribution la littérature radiophonique ou télévisée et d'importants corpus d'enquêtes orales. On devine que la nomenclature du dictionnaire sera abondante, bien que les contours n'en soient pas encore indiqués, à la seule lecture d'un article de moyenne longueur, comme *achaler*, qui renferme dans ses exemples plus d'une cinquantaine de traits québécois qui devront trouver leur place dans la nomenclature ; mais d'autres chiffres sont plus parlants encore : plus de 3 000 000 d'occurrences pour le corpus linguistique, à quoi s'ajoutent les 413 000 occurrences, réparties sur 157 000 entrées, du corpus métalinguistique ou *Index lexicologique québécois*, rassemblant quelque 1450 sources portant sur le vocabulaire québécois et canadien-français : dictionnaires, glossaires, articles et chroniques, etc.

Les articles choisis pour ce volume sont au nombre de 74, qui couvrent en fait 300 mots, et l'on y voit illustrées les principales composantes du lexique québécois (il semble cependant qu'il n'y ait pas d'exemples de termes d'origine amérindienne) : 1) mots ou sens issus du français, aujourd'hui disparus en France (*baudet, mais que*) ou qui n'y sont pas d'usage aussi courant qu'au Québec (*dispendieux*) ou, bien souvent, chargés au Québec d'un sémantisme particulier (*calfater, calfeuter, camus, cave², frasil, prélar, suisse*). 2) mots hérités des dialectes d'oïl, et particulièrement de ceux du Nord-Ouest et de l'Ouest (*achaler, bâdrer, canir, gosser, guédille, maganer, paire, paré, placoter, tralée* etc.). 3) mots nés au Québec par provignement (ainsi sous *achaler* : *achalage, achalanterie, achalement, achalerie*) ou créés de toutes pièces comme le fameux *séraphin*, l'harpagon du Québec, qui est luxueusement traité. 4) mots dus à l'adstrat anglais (le plus souvent à l'anglo-américain ou à l'anglo-canadien). Il s'agit surtout d'emprunts comme *aréna, bazou, bombe⁴, boulé/bully, nubé, pep* et mots de la même famille, *pioui, punch, scarf, thépot*, auxquels s'ajoutent un nom de marque commerciale (*gyproc*) et *boy* et sa famille : *attaboy, boy-friend, bell-boy, bus-boy, show-boy, tomboy, waterboy*, avec là encore deux noms de marque : *bellboy* et *lazyboy*. Quelques calques aussi : *bombe puante, cave² et nuage*. Dans le même temps, sont en revanche récusés comme anglicismes, preuves à l'appui, *appartement* et *cralée*. Cette liste des anglicismes n'a rien à voir avec leur pourcentage dans la langue québécoise : ils y sont nombreux mais dans une proportion moindre que pourrait le faire supposer ce volume de présentation.

Les mots sont présentés par familles étymologiques. On trouve ainsi sous l'entrée *achaler* les sous-entrées *pas achalé*, *achalant*, *achalanterie*, *achalage*, *achalerie*, *achalement* et, sous l'entrée *jaser*, les sous-entrées *jasant*, *jaseur*, *jaseux*, *jase*, *jasette*, *jasage*, *jasements*, les mots rares ou peu attestés faisant l'objet d'une mention succincte sous une rubrique Dérivation, placée sous l'entrée principale (ainsi *jasable*, *jaserie* et *jasoir* dans ce dernier cas). Quand ce regroupement éloigne un mot de son rang alphabétique normal, une vedette de renvoi est prévue (p. ex. *cavreau* → *cave*, *égousser* → *gousse*, *marie-catau* → *catau*). Ces regroupements sont une excellente pratique, qui a ses lettres de noblesse, bien qu'il puisse paraître ennuyeux de voir ici traités par un même protocole typographique des dérivés seconds comme *achalanterie* ou *jasette*. La présentation matérielle, très agréable à l'oeil, n'est pas toujours heureuse dans le cas de familles importantes, où les sous-entrées ne se détachent pas suffisamment par rapport aux indicateurs qui annoncent les diverses rubriques ou distribuent les paquets d'exemples.

Rien à dire sur ces derniers, sinon leur très grande variété et leur abondance. Une si grande richesse d'illustration pourra-t-elle être maintenue pour l'ensemble de l'oeuvre ? Cela dépendra bien évidemment de l'ampleur de la nomenclature ; s'il fallait faire des économies de place, on peut penser qu'elles pourraient se faire surtout de ce côté, bien que cela conduise à des choix souvent bien difficiles. Parmi les diverses rubriques, celles qui sont consacrées à l'histoire et à l'étymologie sont particulièrement soignées et méritent tous les éloges : parfois difficile quand il s'agit de mots ou de sens qui n'ont pas de tradition lexicographique, la recherche est conduite avec rigueur et précision. Il convient de signaler aussi d'intéressants aperçus, lorsque le mot s'y prête, à orientation encyclopédique (*cave*¹, *frasil*, *show-boy*), ethnologique (*blond*) ou toponymique (*cavée*) : ils sont particulièrement bienvenus et même attendus dans un dictionnaire différentiel.

Ce volume de présentation était-il nécessaire ? Lorsqu'il est paru, lors d'un fructueux colloque organisé à l'Université Laval par l'équipe du *Dictionnaire* (voir *Actes* dans *La Lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Coll. Langue française au Québec, 3ème section, 8, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1986, XII-308 p.), le premier réflexe de certains a été de penser que ses auteurs étaient suffisamment armés pour livrer directement au public un premier fascicule qui aurait pu comprendre par exemple la lettre A. Mais nos collègues québécois ont voulu ainsi s'assurer de leurs marques, mieux "calibrer" leur entreprise et s'entourer d'ultimes conseils, avant de passer à la rédaction de l'ensemble ; cette prudence était respectable, mais leurs méthodes sont maintenant éprouvées et leur compétence brillamment démontrée. Il faut leur souhaiter de mener à bien, dans les meilleures conditions et dans des délais raisonnables, un travail aussi bien commencé. En même temps qu'une oeuvre scientifique de haut niveau, qui l'inscrit au premier rang des dictionnaires français et honore grandement le Québec, cette oeuvre est un beau témoignage sur une langue et une culture à la fois si proches et si différentes de celles de France.

Pierre RÉZEAU
C. N. R. S. - Nancy